

BIBLIOTHÈQUE
AFRICAINNE
ET MALGACHE
TOME 54

Dirigée par
Pierre-François Gonidec
Professeur émérite de l'Université de Paris I
Panthéon-Sorbonne

L'ARGENT DES AUTRES

BANQUES ET PETITES ENTREPRISES EN AFRIQUE

LE CAS DU CAMEROUN



Célestin Monga
Économiste à la Banque Mondiale

Préface de
Thierry Michalon
Maître de conférences à l'Université de Pau
et des Pays de l'Adour



L.G.D.J.

TABLE DES MATIERES

PREFACE	IX
INTRODUCTION	1
Première partie	
UNE POLITIQUE BANCAIRE AUX RESULTATS IMPROBANTS	17
Titre Ier. — UN CADRE INSTITUTIONNEL INADAPTE AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE	19
CHAPITRE 1. — LE SYSTEME FINANCIER CAMEROUNAIS : ESQUISSE D'UN BILAN	21
I — LE DROIT CAMEROUNAIS : DES ORIGINES DIVERSES ET DES CONTOURS IMPRECIS	25
A) UNE HISTOIRE POLITIQUE COMPLEXE	25
B) LA MULTIPLICITE DES ORDRES JURIDIQUES	28
II — L'ECHEC DU SYSTEME FINANCIER « MODERNE » : LE REJET DU MIMETISME JURIDIQUE	31
A) DES INSTITUTIONS FINANCIERES ILLEGITIMES	32
B) UNE POLITIQUE BANCAIRE INEFFICACE	35
1. Des banques commerciales « en quête d'identité »	35
2. La crise bancaire enfin reconnue par les autorités	36
3. L'existence d'un système financier parallèle mieux intégré à l'environnement	39
III — REPENSER LES FONCTIONS DU SYSTEME FINANCIER	41
A) UNE APPROCHE PLURIELLE	42
B) UNE ETUDE CENTREE SUR LA « REGULATION »	43
Annexe. — LES INSTITUTIONS FINANCIERES AU CAMEROUN EN 1997	49
CHAPITRE 2. — PESANTEURS HISTORIQUES ET LIMITES CONVENTIONNELLES AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE	51

I — UN SYSTEME BANCAIRE HERITE DE L'ECONOMIE COLONIALE	52
A) LA POLITIQUE BANCAIRE ALLEMANDE CENTREE SUR LA PRISE DE PARTICIPATION.....	53
B) LES BANQUES FRANÇAISES AU SERVICE DES SOCIETES COLONIALES	55
II. — LA MONNAIE, VECTEUR D'INTEGRATION A LA COMMUNAUTE FRANÇAISE.....	59
A) ZONE FRANC ET LOGIQUE DU PACTE COLONIAL.....	60
B) LE CAMEROUN INTEGRE A L'ENSEMBLE FRANÇAIS.....	63
C) DES CONVENTIONS BILATERALES, SOURCES DE DROIT PUBLIC ECONOMIQUE.....	64
1. L'échec du projet eurafricain.....	65
2. La « normalisation » d'un droit bancaire importé.....	66
<i>CHAPITRE III. — DES CONTRAINTES LEGALES ET REGLEMENTAIRES A L'ACTIVITE BANCAIRE.....</i>	69
I — UNE LEGISLATION BANCAIRE INSTABLE ET INCOMPLETE	71
A) LE DECRET DE 1962 OU LA RECONDUCTION DES LOIS COLONIALES	72
B) L'ORDONNANCE DE 1973, SYMBOLE DE L'INTERVENTIONNISME PUBLIC.....	74
C) L'ORDONNANCE DE 1985 : UNE MISE A JOUR INSPIREE DE L'EVOLUTION DU DROIT BANCAIRE FRANÇAIS.....	77
II — UN SYSTEME BANCAIRE CONCENTRE DANS LES ZONES URBAINES	79
A) UN RESEAU ETROIT ET UNE COUVERTURE TERRITORIALE IRREGULIERE.....	80
B) LA FONCTION D'INTERMEDIAIRE MAL ASSUREE PAR LES BANQUES.....	82
<i>CHAPITRE IV. — DES LIMITES INSTITUTIONNELLES A LA POLITIQUE DE CREDIT.....</i>	87
I — LES ACCORDS DE 1972 : UNE RATIFICATION NON CONFORME A LA CONSTITUTION.....	91
A) DROIT PUBLIC INTERNATIONAL ET DROIT ECONOMIQUE INTERNE : UN MONISME THEORIQUE, SANS FONDEMENT CONSTITUTIONNEL	92

1. Principes de la Zone Franc	92
2. Le non-respect des dispositions de la Constitution	93
B) LES INCERTITUDES DE LA COOPERATION MONETAIRE	95
1. Le rôle prépondérant de la France	95
2. Des organismes aux attributions souvent imprécises	98
C) UNE APPLICATION SELECTIVE DU PRINCIPE DE PRI- MAUTE DU DROIT INTERNATIONAL	99
1. Le CFA : Une convertibilité devenue incertaine	100
2. Une transférabilité restreinte	101
3. Des dévaluations sans concertation préalable	102
II — UNE POLITIQUE MONETAIRE « SOUS TUTELLE » (55)	104
A) LES STATUTS DE LA BEAC PRIVENT L'ETAT DE L'USAGE DES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONETAIRE	104
1. Bref rappel des techniques d'intervention monétaire	104
2. Absence de fondement juridique aux interventions de la BEAC	106
B) LES REGLES DE LA BEAC ENTRAVENT LA POLITIQUE DE CREDIT	107
Annexe. — LA BEAC PRISONNIERE DU MONETARISME	111
CONCLUSION DU TITRE Ier	115
Titre II. — UN CADRE POLITIQUE ET SOCIOLOGIQUE INADAPTE AU DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT	117
CHAPITRE I. — MONOLITHISME POLITIQUE, EXTRAVERSION ET POLITIQUE BANCAIRE	119
I — UN ORDRE INSTITUTIONNEL DESEQUILIBRE	121
A) DES ENTRAVES CONSTITUTIONNELLES AUX PROPOSI- TIONS DE LOI	122
1. La limitation du droit de proposition et d'amendement des parle- mentaires	122
2. Des restrictions sur le mode de fixation de l'ordre du jour	123
3. Les Commissions parlementaires, goulots d'étranglement	124
4. Le poids de la fonction présidentielle	125
B) LA MARGINALISATION DES ORGANISMES CONSULTA- TIFS	126
1. L'inertie du Conseil Economique et Social	126
2. La Chambre de Commerce contre les intérêts privés	127
3. La discrétion de l'Association Professionnelle des Etablis- sements de crédit	129

II — UN SYSTEME BANCAIRE FRAGILE ET EXTRAVERTI	130
A) DES BANQUES CONTROLEES PAR DES CAPITAUX ETRANGERS.....	130
B) UN IMPORTANT VOLUME DE CREANCES DOUTEUSES ..	133
<i>CHAPITRE II. — UN ENVIRONNEMENT SOCIOLOGIQUE ET JURIDI- QUE PEU PROPICE AUX RELATIONS BANQUES-ENTREPRISES</i>	137
I — L'ENTREPRISE MODERNE, UN CONCEPT ETRANGER AUX CULTURES AFRICAINES.....	139
A) LE POIDS DE L'HISTOIRE ET LES LEÇONS DE LA THEORIE	140
1. De l'esprit commerçant à l'esprit d'entreprise	140
2. Une vive mémoire du travail forcé et de la subversion.....	142
B) LE POIDS DES MAUVAISES PRATIQUES MANAGERIALES	145
1. L'esprit d'entreprise inhibé par l'Etat	145
2. L'esprit d'entreprise auto-réprimé.....	146
C) DES ENTREPRISES FRAGILES ET INSTABLES.....	147
1. Le non-respect des formalités administratives	148
2. Des critères de performance inadaptés aux PME.....	148
3. Des entités volatiles et mal gérées.....	149
II — L'ABSENCE D'UNE HIERARCHIE DE NORMES JURIDI- QUES, FACTEUR DE BLOCAGE DE L'ENTREPRENEURIAT PRODUCTIF	150
A) DU VIDE CONSTITUTIONNEL A L'ANARCHIE REGLE- MENTAIRE.....	151
B) LA MULTIPLICITE DES DEFINITIONS OFFICIELLES DES PME	152
1. Des règles incohérentes	153
2. Une personnalité juridique souvent incertaine	155
CONCLUSION DU TITRE II.....	157
Titre III. — UNE MAUVAISE EVALUATION DES OBJECTIFS ET DES MOYENS	159
<i>CHAPITRE 1er. — LES POLITIQUES BANCAIRES NE FONT L'OBJET D'AUCUNE EVALUATION.....</i>	<i>161</i>
I — L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EST UN IMPERATIF NEGLIGE AU CAMEROUN	162
A) L'EVALUATION : UNE PREOCCUPATION RECENTE, DES TECHNIQUES MULTIPLES.....	163

B) L'ACTION PUBLIQUE DELIBEREMENT EXEMPTEE DE TOUT CONTROLE.....	165
II — DES INSTITUTIONS AUX PREROGATIVES IMPRECISES...	169
A) DES ORGANES INTERNATIONAUX DE CONTROLE BANCAIRE SANS FONDEMENT CONSTITUTIONNEL	169
B) LE CHEVAUCHEMENT DES PREROGATIVES DES DIVERS ORGANES DE CONTROLE.....	171
C) POUVOIR DISCRETIONNAIRE ET INFLATION D'INSTITUTIONS DE CONTROLE.....	174
III — LES BANQUES PERCUES COMME INSTITUTIONS PUBLIQUES	176
A) LE BANQUIER, ENTREPRENEUR OU ASSISTANT SOCIAL ?	176
B) DES BANQUES VICTIMES DE L'IMAGE DE L'ETAT.....	178
<i>CHAPITRE II. — L'INADEQUATION ENTRE LES PRESTATIONS BANCAIRES ET LES BESOINS DES PME</i>	181
I — UNE REGLEMENTATION AUX EFFETS PERVERS	183
A) L'ABSENCE D'ESPRIT D'INITIATIVE CHEZ LES BANQUIERS	183
1. Des prestations bancaires identiques	184
2. L'épargne et le crédit sévèrement réprimés.....	186
B) DEPOTS INSTABLES, PRESTATIONS COUTEUSES	188
1. Un volume de ressources aléatoire.....	189
2. Des « conditions de banque » pénalisant les entreprises	190
II — LES BANQUES VUES PAR LES DIRIGEANTS DES PME ...	193
1. Les PME de l'échantillon : un poids financier important	193
2. Des relations potentiellement conflictuelles avec les banques ..	195
<i>Annexe. — LA REPRESSION FINANCIERE : GENEALOGIE D'UN DEBAT INACHEVE.....</i>	199
1. Le modèle de McKinnon et Shaw	200
2. La critique de Stiglitz et Weiss.....	202
<i>CHAPITRE III. — L'EMERGENCE DES SYSTEMES FINANCIERS INFORMELS.....</i>	205
I — BIPOLARISATION DE LA CLIENTELE ET DUALISME FINANCIER.....	207

A) L'INFORMEL, UNE REPOSE A LA RIGIDITE DU CADRE JURIDIQUE	209
B) DES REGLES INSPIREES DU PATRIMOINE CULTUREL LOCAL.....	214
II — LES RAISONS DU SUCCES DES SYSTEMES FINANCIERS PARALLELES	217
A) LES PRESTATIONS DES TONTINES CORRESPONDENT AUX USAGES LOCAUX	218
B) DES PROCEDURES PLUS LEGERES ET DES SERVICES PLUS ATTRAYANTS	221
CONCLUSION DU TITRE III	225

Deuxième partie

PROPOSITIONS DE REFORMES DE LA POLITIQUE BANCAIRE..... 227**Titre Ier. — UN MEILLEUR CADRE JURIDIQUE POUR REFORMER LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE.....** 229**CHAPITRE Ier. — L'ECHEC DU PLAN DE REFORME DU SYSTEME FINANCIER.....** 231**I — UN PLAN DE REFORME CENTRE SUR LES ASPECTS FINANCIERS DE LA CRISE.....** 233**A) UNE RECONNAISSANCE TARDIVE DE LA CRISE ECONOMIQUE** 233**B) DES REFORMES LIMITEES AUX PROBLEMES DE TRESORERIE.....** 2361. Les mesures d'urgence
 237 |
2. Les mesures à long terme
 239 |
3. Des réformes coûteuses aux résultats décevants
 240 |**II — LE PLAN GOUVERNEMENTAL DE REFORME : UN BILAN DECEVANT.....** 241**A) COMMENT EVALUER LES REFORMES FINANCIERES** 242**B) L'INEFFICACITE ECONOMIQUE DES NOUVELLES REGLES DE DROIT** 2441. Evaluation selon la méthode Cole-Slade.....
 244 |
2. Evaluation selon la méthode Long-Vittas
 246 |**CHAPITRE II. — UN MEILLEUR CADRE CONCEPTUEL POUR REFORMER LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE** 249

I — LES CONDITIONS D'UNE BONNE REFORME DE LA POLITIQUE BANCAIRE	251
1. Elargir la participation dans la conception des réformes	251
2. Restaurer la légitimité du droit.....	252
3. Améliorer le contenu des réformes	254
II — UNE APPROCHE PLURALISTE POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT	256
A) AMENAGER L'ORDRE JURIDIQUE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL	256
B) AMELIORER LE CADRE MACRO-ECONOMIQUE.....	259
1. Restaurer la cohérence de la stratégie macro-économique	259
2. Restaurer la crédibilité des politiques économiques.....	264
C) POUR UNE PEDAGOGIE DE L'ENTREPRENEURIAT PRODUCTIF	266
CONCLUSION DU TITRE Ier.....	269
 Titre II. — DES INSTITUTIONS BANCAIRES MIEUX INTEGREES A L'ENVIRONNEMENT LOCAL.....	 271
 <i>CHAPITRE Ier. — UN CADRE INSTITUTIONNEL PARTICIPATIF POUR LA LEGISLATION BANCAIRE.....</i>	 273
I — LA NECESSITE D'UNE REFORME CONSTITUTIONNELLE.	274
A) INSTAURER UN ORDRE JURIDIQUE HARMONIEUX.....	275
B) RENFORCER LE ROLE LEGISLATIF DE L'ASSEMBLEE ...	277
II — LA RESTRUCTURATION DES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS CHARGES DE LA POLITIQUE BANCAIRE.....	279
A) CONSTITUTIONNALISER LES DROITS DE LA SOCIETE CIVILE	280
B) REFORMER LES ORGANISMES CONSULTATIFS	282
 <i>CHAPITRE II. — ESQUISSE D'UNE NOUVELLE ORGANISATION BANCAIRE.....</i>	 287
I — DES REGLES PRUDENTIELLES POUR RENFORCER LA SECURITE ET LA COMPETITIVITE.....	288
A) CREER UN ENVIRONNEMENT COMPETITIF	289
B) L'IMPOSITION DE NORMES DE GESTION ET D'ORGANISATION.....	291
II — UN SYSTEME BANCAIRE DECONCENTRE.....	295

A) DES BANQUES REGIONALES OU DES BANQUES SPECIALISEES	296
B) DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX A STATUTS PARTICULIERS	298
Annexe. — UN CADRE CONCEPTUEL POUR LA PRIVATISATION DES BANQUES	301
CONCLUSION DU TITRE II	307
CONCLUSION. — LES NOUVEAUX DETERMINANTS DU SUCCES DE L'ACTION PUBLIQUE	309
I — L'ACTION PUBLIQUE VICTIME DE PREJUGES	310
A) L'EQUIVOQUE RELATION BANQUES-ETABLISSEMENTS PUBLICS-ETAT	310
B) L'ABSENCE DE CREDIBILITE DU DROIT	313
II — LE CONDITIONS DE LEGITIMATION DE L' ACTION ET DES INSTITUTIONS PUBLIQUES	314
A) L'EXPLOSION DE LA DEMANDE POLITIQUE	315
B) L'EXIGENCE D'UNE ADMINISTRATION COMPTABLE ET RESPONSABLE	316
C) INTEGRATION DES VALEURS CULTURELLES TRADITIONNELLES	317
BIBLIOGRAPHIE	321